



LE DJIHAD DE LA RARETE : L'asphyxie économique comme stratégie de domination au Mali

Etienne Fakaba Sissoko, Écrivain et Enseignant chercheur

Centre de Recherche et d'Analyses Politiques, Économiques et Sociales du Mali (CRAPES)

Résumé : Cet article examine la stratégie d'asphyxie économique déployée par le JNIM au Mali entre juillet et novembre 2025. En bloquant les flux pétroliers et en perturbant les principaux corridors routiers, le groupe jihadiste a transformé la dépendance énergétique nationale en instrument de domination politique. Fondée sur une méthodologie qualitative intégrée, l'analyse montre que le blocus ne représente pas une rupture mais un révélateur : il met en évidence la délégation coercitive de fonctions souveraines à des acteurs armés capables de contrôler les ressources vitales. L'État reste visible mais désactivé, tandis que la société s'adapte sous contrainte et que l'économie se fragmente en circuits de survie. Les résultats soulignent que la souveraineté économique est désormais un bien rare, administré par la peur, la dépendance et la maîtrise des flux. L'étude invite à repenser la sécurité au Sahel à partir d'une sécurité circulatoire, centrée sur la gouvernance régionale des flux vitaux.

Mots-clés : Effondrement silencieux ; Djihad économique ; Souveraineté ; Rareté ; Sahel. JNIM

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.1781333>

1 Introduction— Du djihad militaire au djihad économique

Depuis le retrait de l'opération Barkhane en 2022 et la reconfiguration des partenariats sécuritaires du Mali, le paysage conflictuel sahélien connaît une transformation profonde. L'affaiblissement de la présence occidentale a favorisé l'émergence d'une pluralité d'acteurs armés, parmi lesquels le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda, qui a su convertir la confrontation militaire classique en une stratégie d'entreprise économique. Loin de se limiter à un acteur insurgé, le JNIM s'impose désormais comme un entrepreneur de gouvernance armée (Reno, 1999 ; Bayart, 1993 ; Chabal & Daloz, 1999), structurant des formes alternatives de souveraineté sur les espaces où l'État s'est retiré ou demeure symbolique.

Entre 2024 et 2025, cette recomposition s'est matérialisée par une stratégie d'asphyxie économique visant les infrastructures logistiques essentielles : blocus de carburant, attaques répétées contre les convois, taxation clandestine des routes et imposition d'accords locaux de soumission. Les données sécuritaires confirment cette inflexion : les incidents armés ont nettement augmenté, atteignant 132 attaques en un mois contre 108 le mois précédent, tandis que les groupes jihadistes ont multiplié les actions de harcèlement, les braquages sur les axes stratégiques et les tentatives de blocus dans les régions de Kayes, Nioro, Tombouctou, Gao, Gossi ou Ménaka. Ces dynamiques attestent d'une volonté systématique de perturber les flux vitaux — vivres, carburant, biens marchands — plus que de conquérir des localités.

Dans un pays où près de 95 % des hydrocarbures sont importés par voie terrestre depuis les ports du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, cette offensive touche le cœur logistique du pouvoir malien. Elle ne vise pas prioritairement les



forces armées, mais la capacité même de l'État à faire circuler, c'est-à-dire à exercer la fonction souveraine fondamentale de régulation des flux (Foucault, 1978 ; Mbembe, 2006 ; Sissoko, 2023). Le carburant devient alors une arme politique et la rareté, un instrument structuré de domination.

Le conflit sahélien bascule ainsi d'un paradigme territorial vers un paradigme circulatoire, où l'attaque porte moins sur l'espace que sur le mouvement. Le JNIM substitue progressivement au djihad militaire un djihad économique, fondé sur la capacité à contrôler, interrompre ou conditionner l'accès aux ressources essentielles. Cette mutation invite à repenser la souveraineté sous l'angle logistique : ce n'est plus la maîtrise du sol qui détermine l'autorité, mais la maîtrise des réseaux d'approvisionnement et des corridors énergétiques (Kaldor, 2012 ; Keen, 2008 ; Sissoko, 2024).

Dès lors, la question de recherche s'articule naturellement : *comment le contrôle des flux pétroliers est-il devenu un levier politico-économique permettant au JNIM de reconfigurer les rapports de pouvoir au Mali ?*

L'hypothèse centrale considère que l'asphyxie du carburant constitue une stratégie d'usure étatique reposant sur la dépendance logistique, révélatrice d'un processus d'effondrement silencieux (Sissoko et al., 2025) : un effondrement non spectaculaire, où les institutions demeurent visibles mais progressivement désactivées.

L'étude mobilise une méthodologie qualitative intégrée combinant :

1. une analyse documentaire (rapports d'OCHA, ISS Africa, Timbuktu Institute, SITREP sécuritaires, sources spécialisées) ;
2. des entretiens et témoignages de terrain dans les zones affectées ;
3. une articulation théorique croisant l'économie politique des conflits (Kaldor, 2012 ; Keen, 2008), la gouvernance armée (Reno, 1999) et les concepts de résilience contrariée et de discipline fiscale inversée (Sissoko, 2024).

L'article s'organise comme suit : la section 2 développe le cadre théorique de l'économie politique de la guerre et de l'effondrement silencieux ; la section 3 analyse la genèse et les mécanismes du blocus pétrolier ; la section 4 examine les formes de gouvernance armée et les dispositifs de régulation parallèle ; la section 5 évalue les effets économiques, sociaux et institutionnels de l'asphyxie ; la section 6 explore les réponses publiques et communautaires ; enfin, la discussion générale replace le djihad économique dans une lecture systémique de la souveraineté sous contrainte au Sahel.

2 Cadre théorique : économie politique de la guerre et effondrement silencieux

2.1 L'économie politique des conflits contemporains : guerres hybrides, acteurs non étatiques et contrôle des rentes

Les conflits contemporains s'éloignent progressivement de la grammaire westphalienne de la guerre interétatique pour s'inscrire dans les logiques des *new wars* (Kaldor, 2012), où s'entremêlent intérêts économiques, identités localisées, fragmentation des souverainetés et privatisation de la violence. Dans ces configurations, la guerre ne constitue plus une anomalie de l'ordre politique : elle devient un mode routinier de gouvernement, une économie de la contrainte et un mécanisme de redistribution sélective des ressources.

Keen (2008) montre que ces conflits prolongés produisent une économie de la violence, où destruction et survie s'alimentent mutuellement. La conflictualité y génère des rentes : péages, prédateurs, captation de flux, taxation informelle. Ces mécanismes transforment la violence en outil de régulation économique, où la paix n'est plus la norme mais l'exception.

Reno (1999) apporte une lecture complémentaire en conceptualisant une économie politique du pouvoir informel dans laquelle entrepreneurs politiques, chefs de guerre et appareils étatiques s'inscrivent dans un continuum d'autorité. Leur pouvoir repose moins sur le contrôle territorial que sur la maîtrise des flux économiques, l'alliance avec des clientèles locales et la capacité à transformer les réseaux d'échange en instruments de domination. Bayart (1993), à travers la notion de *politique du ventre*, offre une préfiguration de ces dynamiques en insistant sur les logiques de prédateur constitutives de la souveraineté africaine postcoloniale.

Appliquées au Sahel, ces analyses éclairent la montée d'une gouvernance armée de la mobilité (Chabal & Daloz, 1999 ; Sissoko, 2024), où le flux — de carburant, de vivres, de marchandises, d'informations — supplante le territoire comme unité opérationnelle du pouvoir. Les données récentes confirment cette centralité de la circulation : les groupes jihadistes multiplient attaques, blocus, braquages et interceptions visant explicitement les axes vitaux

et les convois logistiques, comme en témoignent les 132 incidents enregistrés en un seul mois, contre 108 le mois précédent dans les régions de Kayes, Mopti, Tombouctou, Gao ou Ménaka.

Cette orientation marque la transformation de la guerre en un dispositif économique de capture, articulé autour de la taxation, de la contrainte et de la médiation armée (Sissoko, 2024).

2.2 Conceptualisation : effondrement silencieux, résilience contrariée et discipline fiscale inversée

Si l'économie politique des conflits rend compte de la privatisation de la violence et de l'hybridité des souverainetés, elle laisse souvent en marge la dynamique interne des États fragilisés. C'est dans cet interstice analytique que s'inscrit la contribution de Sissoko (2023, 2024, 2025), qui propose une triple conceptualisation des recompositions de la souveraineté au Sahel : l'effondrement silencieux, la résilience contrariée et la discipline fiscale inversée.

L'effondrement silencieux désigne un processus par lequel l'État conserve son apparence institutionnelle tout en perdant progressivement sa performativité. Contrairement à la notion d'État failli (Rotberg, 2004), il ne s'agit pas d'une disparition mais d'une désactivation fonctionnelle : l'État demeure visible, bavard, cérémoniel, mais ses fonctions souveraines — protéger, prélever, redistribuer — glissent vers d'autres acteurs capables d'assurer ces tâches plus efficacement. Les observations de terrain rendent tangible ce phénomène : dans plusieurs localités de Ségou, San ou Mopti, les fonctions de protection, de justice et même d'arbitrage social se trouvent désormais exercées par des groupes jihadistes, parfois avec l'assentiment forcé des populations

2.2.1 Architecture conceptuelle de l'« effondrement silencieux »

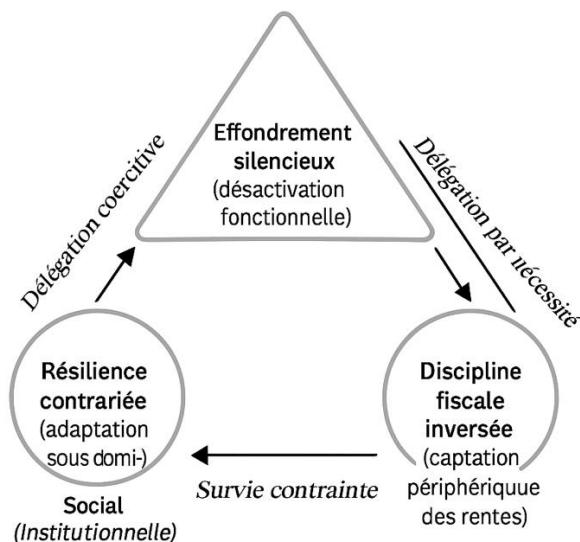


Figure 1 : Architecture conceptuelle de l'« effondrement silencieux »

La notion de résilience contrariée prolonge cette analyse en décrivant la condition sociale des populations confrontées à la domination armée. Dans les contextes sahéliens, la résilience n'est pas une capacité créatrice : elle devient une injonction à supporter — un impératif d'adaptation à la contrainte plutôt que de transformation de l'environnement. Les populations s'organisent pour survivre sans pouvoir modifier les structures de domination, illustrant un modèle d'adaptation sans émancipation.

La discipline fiscale inversée désigne enfin l'inversion du rapport fiscal dans les zones où l'État a perdu le monopole de la coercition. Les groupes armés instaurent des prélèvements (zakat, péages, taxes sur la circulation ou la production agricole) qui reprennent les formes de l'impôt tout en renversant la légitimité. Cette fiscalité coercitive se substitue au contrat social : elle crée un lien d'obéissance, et non d'appartenance. ISS documente cette dynamique : exigences systématiques de zakat dans les zones rizicoles de Ké-Macina, enlèvements pour non-paiement à Kokry Centre ou Sirakoro, taxation conditionnant l'accès aux marchés hebdomadaires Sissoko (2023, 2024, 2025).

Ensemble, ces concepts articulent les dimensions institutionnelle (effondrement), sociale (résilience) et économique (fiscalité inversée) de la fragilité sahélienne, et convergent vers une hypothèse centrale : la souveraineté ne disparaît pas, elle se délie coercitivement à travers une série de transactions implicites entre acteurs armés, populations et segments affaiblis de l'État.

2.3 Vers une notion de “djihad économique” : l’arme du blocus comme économie politique de la violence

L'étude du blocus pétrolier de 2025 permet de formaliser une catégorie analytique nouvelle : le **djihad économique** (Sissoko, 2025). Celui-ci renvoie à l'usage stratégique des dépendances matérielles — carburant, vivres, infrastructures logistiques — comme instruments structurants de domination politique. Il conjugue la logique de la guerre asymétrique et celle de la gouvernance extractive.

En contrôlant les ressources vitales, les groupes jihadistes opèrent une **double conversion** :

1. la violence se transforme en fiscalité (zakat, péages clandestins, rançons économiques) ;
2. la rareté devient une matrice de légitimation, au sens où la capacité à autoriser ou interdire la survie confère l'autorité la plus fondamentale.

Ce processus s'apparente aux dynamiques de nécro-économie (Mbembe, 2006), dans lesquelles le pouvoir s'exerce en modulant l'accès différencié à la vie matérielle. La privation délibérée d'énergie — immobilisation des transports, suspension des activités productives, isolement de localités entières — constitue un dispositif biopolitique négatif : **gouverner par la rareté**. Les tentatives de blocus simultanés contre Kayes, Nioro, Gossi, Tombouctou ou Gao, documentées dans les rapports sécuritaires, illustrent la montée de cette économie politique de l'étranglement logistique

Dans cette configuration, la guerre ne vise plus la conquête du territoire mais la capture des fonctions vitales — particulièrement la circulation. La souveraineté devient un pouvoir de fermeture plutôt que d'ouverture : bloquer, filtrer, taxer, autoriser. Ce déplacement du contrôle de l'espace vers le contrôle du flux redéfinit les fondements du politique au Sahel et inscrit la violence économique dans la trame ordinaire de la gouvernance.

3 Le blocus pétrolier : genèse, mécanismes et portée stratégique

3.1 Chronologie du blocus (juillet–novembre 2025) : déclenchement, cibles et intensité

Entre juillet et novembre 2025, le Mali a connu une crise sans précédent : un blocus systématique des produits pétroliers orchestré par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), coalition jihadiste affiliée à Al-Qaïda. Ce blocus s'inscrit dans une stratégie d'asphyxie logistique qui transforme la dépendance énergétique du pays en instrument de domination politique.

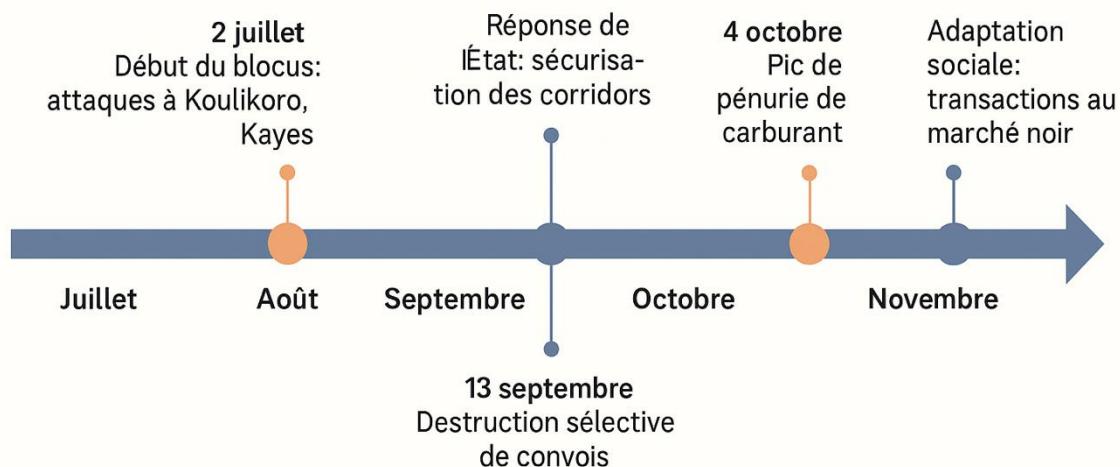


Figure 2 : Chronologie du blocus pétrolier (juil.-nov. 2025)

Le déclenchement du blocus répond à deux déclencheurs imbriqués. D'une part, une dynamique réactive : il constitue la réponse directe à la décision du gouvernement malien, en juillet 2025, d'interdire la vente d'essence en jerricans — mesure visant à restreindre l'approvisionnement des groupes armés (OCHA, 2025). D'autre part,

une dynamique démonstrative : en perturbant les flux issus des ports de Dakar et d'Abidjan, le JNIM cherchait à manifester sa capacité d'influence sur les infrastructures vitales du pays, y compris dans les zones supposées sous contrôle étatique (Institut Timbuktu, 2025).

Entre août et septembre 2025, les attaques se sont systématisées : sabotages ciblés des convois de carburant sur les corridors Dakar–Kayes–Bamako et Abidjan–Sikasso–Koulakoro, destructions de citernes, enlèvements de chauffeurs et installation de barrages armés (ISS Africa, 2025 ; Jeune Afrique, 2025). La stratégie du JNIM suit une logique cumulative : chaque attaque ne vise pas seulement une cargaison, mais la confiance logistique dans les routes, entraînant un effet d'auto-paralysie du commerce. En octobre 2025, les circuits de distribution se sont effondrés ; les stations-service de Bamako et des capitales régionales ont fermé, provoquant une pénurie totale et une immobilisation partielle de l'économie nationale.

Dans cette séquence, le JNIM convertit le territoire en espace de discontinuité, et la route en instrument de gouvernement. Le blocus cesse alors d'être un épisode de guerre pour devenir un régime de circulation restreinte, au sens où le contrôle de la mobilité se substitue à la conquête du sol (Foucault, 1978 ; Sissoko, 2024).

3.2 Mécanismes opérationnels : contrôle logistique, destruction sélective et taxation des flux

L'efficacité du blocus repose sur la combinaison de trois instruments : la territorialisation des corridors, la destruction exemplaire et la fiscalité parallèle. Ce triptyque traduit la rationalité politique de la violence économique, comprise ici comme une technologie de pouvoir (Mbembe, 2006 ; Agamben, 1998).

3.2.1 Contrôle logistique et souveraineté des corridors

Le JNIM ne cherche pas à administrer un espace homogène, mais à maîtriser les nœuds logistiques. Les corridors énergétiques reliant le Mali à ses façades maritimes deviennent les lieux d'exercice d'une souveraineté différentielle : celle du passage. À chaque poste de contrôle, la circulation devient conditionnelle ; elle suppose négociation, redevance ou allégeance (Reno, 1999).

Cette logique de souveraineté circulatoire renverse la hiérarchie du pouvoir territorial : c'est le mouvement, non la surface, qui devient l'objet du contrôle. L'autorité se mesure à la capacité de filtrer, non d'administrer. Le JNIM transforme ainsi les routes en infrastructures de domination, où la mobilité se monnaye selon des barèmes définis localement, fondant une véritable économie politique du passage (Bayart, 1993 ; Sissoko, 2024).

3.2.2 Destruction sélective et performativité de la violence

Les destructions de convois, largement médiatisées, obéissent à une logique de **violence démonstrative**. Chaque citerne brûlée fonctionne comme un acte de communication politique : elle signale la capacité du JNIM à suspendre la normalité économique. Cette destruction n'est ni anarchique ni gratuite ; elle s'inscrit dans un dispositif de **pédagogie coercitive**, qui vise à discipliner les acteurs économiques par la peur et à redéfinir les termes de la circulation.

Dans la perspective de Mbembe (2006), cette pratique relève d'une *nécro-économie* : la gestion différentielle de la vie et de la mort comme principe de gouvernement. Le carburant – énergie vitale du pays – devient ici le support d'une biopolitique inversée : gouverner, c'est priver. La destruction exemplaire installe un régime de visibilité où la rareté remplace la loi comme instrument d'ordre (Arendt, 1971 ; Sissoko, 2023).

3.2.3 Péages clandestins et fiscalité de substitution

Enfin, le JNIM institue une **fiscalité parallèle** structurée autour des routes et des marchés. Les prélèvements effectués sous couvert de *zakat* ou de "protection des convois" opèrent comme une **discipline fiscale inversée** : le prélèvement persiste, mais la finalité redistributive disparaît (Sissoko, 2025). Cette pseudo-fiscalité reproduit la forme sans la légitimité de l'impôt, transformant le paiement en acte d'allégeance.

À travers cette infrastructure de taxation informelle, le JNIM instaure une **économie morale de la survie** : ceux qui payent circulent, ceux qui refusent sont exclus ou sanctionnés. L'impôt devient ainsi un filtre social, un instrument d'inclusion conditionnelle. La souveraineté fiscale, fragmentée, se déplace des institutions publiques vers les détenteurs de la contrainte armée (Tilly, 1990 ; Reno, 1999).

3.2.4 Mécanismes opérationnels du djihad économique

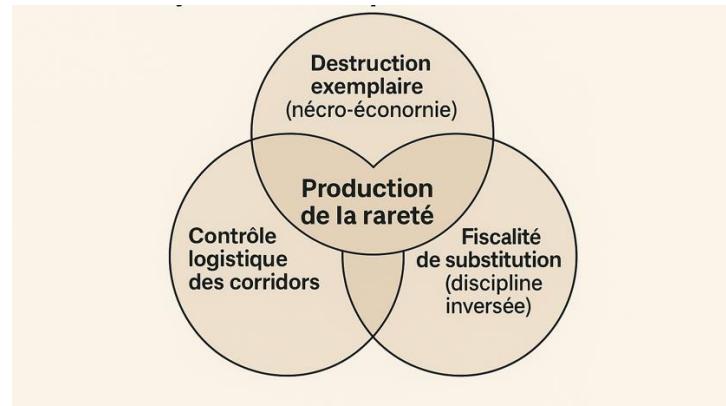


Figure 3 : Mécanismes opérationnels du djihad économique

3.3 Objectifs stratégiques du JNIM : épuisement, régulation et légitimation

Les mécanismes décrits traduisent une rationalité stratégique à trois dimensions : **épuiser les capacités de mobilité de l'État, substituer une régulation économique, et convertir la rareté en légitimité sociale.**

3.4 Épuisement des capacités de mobilité étatique

L'État moderne, rappelle Foucault (1978), exerce son pouvoir à travers la circulation : des biens, des personnes, des énergies. En neutralisant cette circulation, le JNIM produit une **immobilité politique** : les institutions subsistent mais ne se déplacent plus, les forces armées existent mais ne manœuvrent plus. Le carburant, ressource logistique par excellence, devient le vecteur d'une guerre d'**attrition fonctionnelle** : il ne s'agit plus de détruire l'appareil d'État, mais de le **paralyser** en saturant ses dépendances matérielles. Ce type de stratégie correspond à ce que Keen (2008) décrit comme un "système d'épuisement calculé", où la vulnérabilité logistique remplace la bataille comme terrain d'affrontement.

3.5 Substitution d'un pouvoir fiscal et régulateur

À mesure que l'État se retire, le JNIM occupe l'espace normatif laissé vacant. En imposant ses propres taxes, règles de commerce et mécanismes de sanction, il se dote d'un **pouvoir régulateur de fait** (Bayart, 1993 ; Sissoko, 2024). Cette gouvernance de substitution ne repose pas sur l'idéologie, mais sur la fonctionnalité : elle assure la continuité minimale des échanges dans un contexte de pénurie.

Loin d'un désordre absolu, il s'agit d'un **ordre économique alternatif**, où la violence assure la prévisibilité et la rareté fonde la valeur. Le JNIM ne se présente plus comme destructeur, mais comme garant d'une stabilité restreinte : un "État négatif" qui régule par la privation (Reno, 1999 ; Mbembe, 2006).

3.6 Construction d'une légitimité fonctionnelle

Enfin, le blocus a une fonction politique : reconfigurer la légitimité. Dans les zones marginalisées, la capacité du JNIM à organiser la survie, à arbitrer les différends et à sécuriser certains marchés lui confère une légitimité de performance (Sissoko, 2024).

Cette reconnaissance ne découle pas de l'adhésion idéologique, mais de la satisfaction minimale des besoins : là où l'État échoue à fournir, le JNIM "fait fonctionner". L'asphyxie économique devient ainsi un instrument de persuasion : elle prouve que l'autorité ne se définit plus par la loi, mais par la maîtrise du flux vital.

Le blocus pétrolier de 2025 illustre une transformation profonde de la conflictualité sahélienne. En substituant au contrôle territorial la maîtrise des flux, le JNIM met en œuvre une gouvernance de l'asphyxie : un dispositif où la rareté est produite, administrée et convertie en pouvoir.

Cette dynamique confirme l'hypothèse d'un passage du djihad territorial au djihad fonctionnel (Sissoko, 2025) : la guerre cesse d'être une conquête pour devenir un mode de gouvernement. La violence économique y opère comme un langage de la souveraineté déléguée, révélant la mutation du Mali en un espace d'effondrement silencieux – non par disparition, mais par appropriation sélective de ses fonctions vitales.

3.6.1 Cartographie régionale du « djihad des flux »

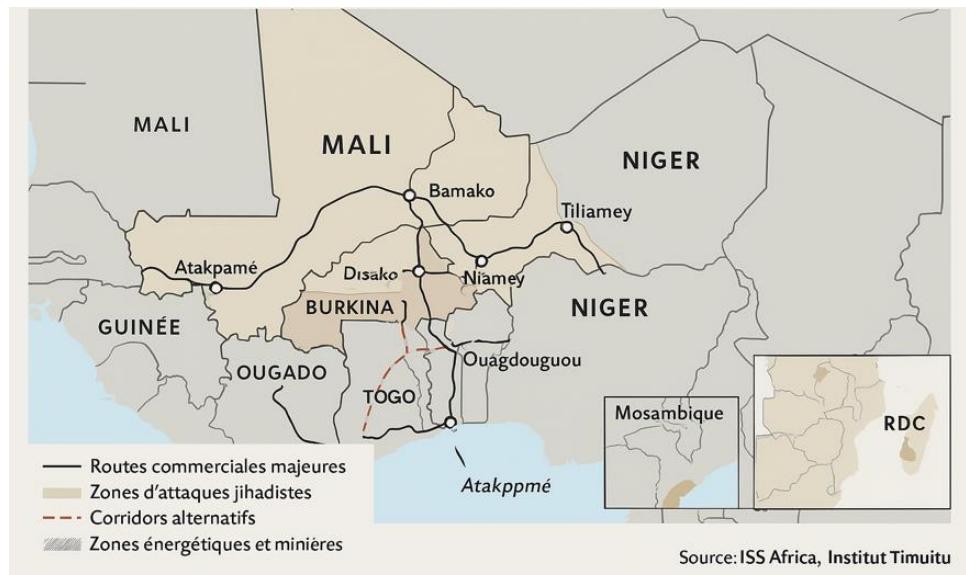


Figure 4 : Cartographie régionale du « djihad des flux »

4 Gouvernance armée et économie de substitution

4.1 Le JNIM comme acteur régulateur : justice, fiscalité et commerce local

Dans les espaces où l'État malien a perdu sa capacité régulatrice, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) s'est imposé comme un acteur de régulation hybride, combinant coercition militaire, encadrement économique et justification religieuse. Ce basculement illustre la transformation d'un acteur insurgé en entrepreneur de gouvernance (Reno, 1999 ; Bayart, 1993 ; Sissoko, 2024).

Cette gouvernance armée s'organise autour de trois fonctions interdépendantes :

1. **Une fonction juridictionnelle**, fondée sur la charia mais articulée aux normes coutumières. Dans plusieurs zones rurales de Mopti, Ségou ou San, les accords conclus avec le JNIM prévoient l'application de ses règles religieuses en échange de la levée des attaques et des blocus, ce qui revient à substituer des mécanismes de justice islamique et coutumière supervisée à la justice étatique

Cette juridiction de la violence reproduit, sous une autre forme, la prétention wébérienne au monopole du droit (Weber, 1919 ; Foucault, 1978).

2. **Une fonction fiscale**, matérialisée par la perception de la zakat et de taxes de protection sur les flux commerciaux, les terres agricoles et parfois le bétail. Dans les zones rizicoles de Ké-Macina, de Kokry Centre ou de Sirakoro, les paysans doivent s'acquitter de la zakat pour pouvoir cultiver, sous peine d'enlèvements ou de représailles

Ces prélèvements, justifiés par un registre moral et religieux, instituent une fiscalité de loyauté : payer revient à s'intégrer à un ordre coercitif stable (Sissoko, 2025), où l'impôt devient un instrument de dépendance plutôt que de citoyenneté (Tilly, 1990).

3. **Une fonction commerciale**, centrée sur la régulation des marchés et des circuits d'échange. Dans les régions de Bandiagara et Bankass, la signature d'accords avec le JNIM a permis la réouverture des foires hebdomadaires et la reprise des activités agricoles, en échange de l'acceptation de la zakat et de l'interdiction de coopérer avec les FAMA

La «sécurité» des marchés est ainsi conditionnée au respect des normes jihadistes, produisant une économie morale de la survie (Keen, 2008), où la prévisibilité de la contrainte remplace la confiance dans l'institution.

Cette tripartition renvoie à un modèle de gouvernance fonctionnelle : la coercition ne supprime pas le marché, elle le **reconfigure** selon les normes d'un ordre armé. Le JNIM ne détruit pas les structures économiques, il les oriente vers la soutenabilité de son contrôle (Sissoko, 2024). La violence y apparaît comme une rationalité gestionnaire, ordonnant la vie économique en fonction des besoins de la domination.

4.1.1 Typologie de la gouvernance armée

Fonction	Mécanisme concret	Effet politique
Juridictionnelle	Application de la <i>charia</i> ; arbitrage local des litiges fonciers et commerciaux ; résolution coutumière sous supervision jihadiste.	Production d'une légitimité procédurale ; remplacement de la justice étatique ; encadrement social autoritaire.
Fiscale	Péages clandestins, <i>zakat</i> obligatoire, taxation négociée sur les marchandises, carburants et mouvements de personnes.	Imposition d'un ordre fiscal alternatif ; consolidation d'un espace de prélèvement autonome ; renforcement de la dépendance communautaire.
Commerciale	Régulation des marchés ; fixation des prix ; levée d'interdits commerciaux ; protection conditionnelle des routes et convois.	Apparition d'une stabilité contrainte ; transformation du JNIM en acteur de régulation économique ; captation de loyautés locales.

Tableau 1 : Typologie de la gouvernance armée

Ce tableau illustre la mutation du **JNIM** d'un acteur militaire en **entrepreneur de gouvernance** (Reno, 1999 ; Bayart, 1993).

- Sur le plan **juridique**, il remplace les institutions de justice.
- Sur le plan **fiscal**, il restructure le lien d'obéissance par la contrainte économique.
- Sur le plan **commercial**, il régule l'économie de survie au nom de la sécurité.

Le résultat est un **ordre armé fonctionnel**, où la coercition produit la régulation et où la rareté devient un principe d'organisation politique.

4.2 Les transactions locales : accords de non-agression et taxation négociée

Dans les régions de transition – Boni, Léré, Gossi, mais aussi Ké-Macina, Bankass ou Bandiagara – les relations entre le JNIM et les communautés locales reposent sur des transactions politiques tacites. Les rapports de terrain et les bulletins sécuritaires mettent en évidence des accords de soumission : à Kondona et Kara, des villages s'engagent à ne plus collaborer avec les forces étatiques et à accepter la *zakat*, tandis que des chasseurs dozos remettent leurs armes au JNIM en échange d'une levée des attaques.

Ces arrangements instaurent un régime de coexistence négociée structuré par trois logiques :

- **Une logique de neutralisation**, par laquelle les villages acceptent la non-coopération avec les FAMa comme condition de leur survie. La neutralité n'est pas un choix politique libre, mais une stratégie de minimisation du risque. Elle permet une circulation minimale des biens et des personnes, produisant une forme de « paix négociée » (De Waal, 2015).
- **Une logique transactionnelle**, fondée sur les taxes communautaires, les contributions agricoles et parfois la mise à disposition d'infrastructures locales. La contrainte se transforme en échange de services : sécurité conditionnelle contre acquiescement aux règles jihadistes. Le paiement ne garantit pas l'absence de violence, mais en réduit la probabilité, ce qui suffit à rendre la transaction acceptable pour des populations privées d'alternatives.
- **Une logique de légitimation mutuelle**, dans laquelle le JNIM tire de ces accords une reconnaissance d'autorité, tandis que les notables locaux conservent une marge d'autonomie symbolique dans la gestion des affaires quotidiennes. Cette reconnaissance est ambivalente : elle ne signifie pas adhésion idéologique, mais reconnaissance d'une capacité à organiser la survie.

Ces interactions révèlent une économie politique du compromis, où la domination n'est pas seulement imposée d'en haut mais co-produite dans les pratiques de survie. Les communautés intègrent la contrainte armée dans leurs stratégies d'adaptation, illustrant la dynamique de résilience contrariée (Sissoko, 2024) : un régime d'ajustement sous domination, où la capacité d'adaptation sert à stabiliser la structure de pouvoir qui produit la vulnérabilité.

4.3 Le blocus comme matrice d'une gouvernance de substitution

Le blocus pétrolier de 2025 agit comme catalyseur de reconfiguration politique. En suspendant la circulation de l'énergie, le JNIM déplace le centre de gravité de la souveraineté : celle-ci ne réside plus dans la possession d'un territoire, mais dans la capacité à arbitrer l'accès aux flux. Ce déplacement institue un régime de gouvernance par la rareté, que Sissoko (2025) qualifie de djihad économique.

Trois dynamiques interdépendantes structurent ce régime :

1. **L'appropriation des flux** : la capture des routes, marchés et circuits d'approvisionnement permet au JNIM de transformer chaque déplacement en transaction politique. Les blocus annoncés sur Kayes et Nioro, les attaques répétées sur la RN6 ou les axes Gao–Ansongo et Goundam–Tombouctou traduisent cette volonté de convertir la route en institution politique/

La circulation cesse d'être un fait banal ; elle devient un privilège conditionnel.

2. **L'encadrement social** : la dépendance vis-à-vis des circuits contrôlés par le JNIM recompose les hiérarchies locales. Ceux qui obtiennent l'“autorisation” de circuler, de cultiver ou d'accéder au marché se situent plus près du centre de décision jihadiste. La peur initiale se transforme en cohésion contrainte : les communautés intègrent les règles de la gouvernance armée parce qu'elles conditionnent la survie.
3. **La légitimation religieuse** : la rareté est enveloppée dans un discours moral. Les prêches accompagnant la collecte de la zakat dans les régions de Kayes, Diéma, Sandaré, Banamba ou Sikasso présentent l'épreuve matérielle comme un passage spirituel nécessaire

Cette « éthique de la disette » (Mbembe, 2006) transforme la privation en vertu, consolidant la domination dans les consciences.

La combinaison de ces trois dimensions engendre une **gouvernance de substitution** : un système où la coercition armée est relayée par une gestion économique et morale de la survie. Le JNIM devient un administrateur de dépendance, assurant la continuité minimale de la vie économique tout en la subordonnant à un cadre idéologique de rareté légitimée.

4.4 Analyse critique : continuité entre le djihad économique et les logiques patrimoniales de l'État rentier

L'économie de guerre instaurée par le JNIM ne représente pas une rupture radicale : elle prolonge et radicalise les logiques patrimoniales de l'État rentier ouest-africain (Bayart, 1993 ; Hibou, 1999 ; Sissoko, 2023). Dans les deux configurations, la souveraineté se définit comme la capacité à **accumuler et redistribuer sélectivement** les ressources – qu'il s'agisse de rentes d'exportation, de financements extérieurs ou, ici, de pénurie organisée.

Cette continuité apparaît selon trois gradients :

1. **Mimétisme institutionnel** : le JNIM reproduit les formes bureaucratiques de l'État – taxation, arbitrage des litiges, régulation des marchés – tout en inversant la finalité redistributive. Il s'agit d'une étatisation sans État, où les apparences de la régulation publique servent à légitimer la contrainte privée (Sissoko, 2025).
2. **Captation des flux** : à l'image de l'État rentier qui concentre la rente avant redistribution, le JNIM centralise la rareté et la redistribue sous condition d'allégeance. Les attaques contre les postes frontaliers de Gogui et Diboli, les sabotages d'usines de ciment à Bafoulabé ou les menaces explicites visant les opérateurs économiques illustrent cette volonté de contrôler les points d'entrée et les infrastructures clés de l'économie nationale

La pénurie devient une rente politique, un mécanisme de fidélisation fondé sur la dépendance.

3. **Reproduction hiérarchique** : malgré un discours d'égalité spirituelle, l'ordre jihadiste reproduit les asymétries socio-économiques d'un État rentier. Le pouvoir demeure vertical, concentré entre les mains de ceux qui contrôlent l'accès aux ressources vitales, qu'il s'agisse d'hydrocarbures, de routes, de marchés ou de la simple possibilité de cultiver.

Ainsi, le djihad économique fonctionne comme le miroir inversé du régime rentier : là où l'État redistribue l'abondance de manière clientélaire, le JNIM redistribue la pénurie de manière disciplinaire. Dans les deux cas, la souveraineté se traduit par la capacité à organiser la dépendance.

Cette continuité conforte l'hypothèse de l'effondrement silencieux (Sissoko, 2023) : la souveraineté ne disparaît pas sous la contrainte armée ; elle se recompose en un régime de délégation coercitive. Le JNIM n'est pas l'antithèse de l'État ; il en prolonge et en systématisé la logique extractive dans un contexte de disette.

La gouvernance armée issue du blocus pétrolier révèle ainsi une transformation profonde de la souveraineté au Sahel : la fonction de contrainte se détache de l'institution étatique pour se redistribuer entre acteurs coercitifs. Loin d'une anarchie, cette configuration correspond à une rationalité de la rareté, où la violence devient un mode de régulation et la survie, une politique publique implicite.

Le djihad économique ne marque donc pas une discontinuité, mais une radicalisation des logiques de gouvernement rentier : passage de la gestion de l'abondance à l'administration de la disette. Le Mali incarne, à travers cette mutation, la figure paradigmique d'un État en effondrement silencieux : un État dont la souveraineté ne s'éteint pas, mais s'externalise dans les marges armées de la coercition.

5 Effets macroéconomiques et micro-sociaux de l'asphyxie

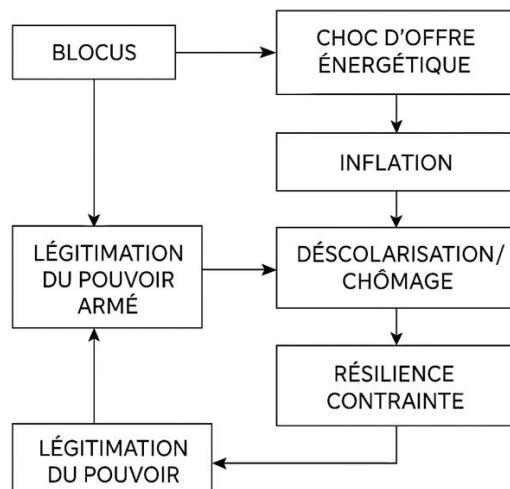


Figure 5 : Chaîne d'effets macro-sociaux de l'asphyxie

5.1 Effets macroéconomiques : contraction sectorielle, inflation énergétique et désarticulation logistique

Le blocus pétrolier de 2025 a provoqué une reconfiguration structurelle de l'économie malienne. En ciblant les corridors énergétiques et les principaux axes routiers – Bamako–Kayes–Dakar, RN6, Gao–Ansongo, Goundam–Tombouctou ou encore les liaisons frontalières vers la Mauritanie et le Sénégal – le JNIM a frappé le moteur circulatoire de la production nationale

La dépendance du Mali à l'égard des importations d'hydrocarbures, estimée à plus de 90 % de la consommation énergétique, a rendu l'économie particulièrement vulnérable à l'interruption de ces flux (Institut Timbuktu, 2025 ; BCEAO, 2025).

Sur le plan macroéconomique, le choc se traduit par une contraction simultanée du PIB réel et par une flambée des prix de l'énergie. La BCEAO (2025) estime que la baisse de la production dans les secteurs des transports et du commerce de gros dépasse 6 %, tandis que l'inflation énergétique atteint 40 % sur la période. Cette stagflation coercitive vient amplifier les déséquilibres préexistants : recul de l'investissement privé, renchérissement des coûts logistiques, fuite des capitaux et dégradation du solde courant.

Au-delà des agrégats, le blocus désorganise la géographie économique interne. Les attaques récurrentes contre les convois, les braquages de transporteurs et les menaces explicites contre les opérateurs économiques contribuent à fragmenter l'espace des échanges : certaines zones – notamment du Nord et du Centre – deviennent difficilement accessibles, tandis que d'autres se replient sur des circuits courts de survie

L'économie malienne bascule ainsi d'un régime d'intégration horizontale (marché national) vers un régime d'autarcie territoriale contrainte, où chaque région doit organiser sa reproduction économique au sein de corridors de plus en plus incertains.

La rareté énergétique déplace également la structure de la valeur : la richesse ne réside plus principalement dans la capacité de produire, mais dans la capacité de contrôler un flux. Ce renversement inaugure une économie de courtage et d'intermédiation, où la rente se loge dans le réseau – carburant détourné, accès privilégié aux couloirs de contrebande, médiation armée de la circulation (Sissoko, 2024). La crise accélère ainsi la mutation du Mali vers

une économie d'extraction relationnelle, marquée par la centralité du trafic informel, du troc énergétique et des marchés parallèles au détriment de la production formelle.

5.2 Effets sociaux : déscolarisation, inégalités territoriales et résilience contrainte

L'asphyxie logistique s'est traduite par une **crise sociale systémique**. Le renchérissement du carburant et la multiplication des incidents sécuritaires sur les routes ont désorganisé les services publics essentiels, en particulier l'éducation et la santé. Selon l'UNICEF (2025), plus d'un million d'élèves n'ont pu rejoindre les établissements scolaires, du fait de l'interruption des transports, de la fermeture des écoles en zones rurales ou de l'insécurité persistante sur les axes de desserte.

Les données sécuritaires confirment que les attaques, enlèvements et braquages ont entraîné des déplacements forcés de populations dans plusieurs cercles de Mopti, Ségou, San et Gao, perturbant durablement l'accès à l'école, aux marchés et aux soins.

La scolarisation devient une activité à haut risque, particulièrement dans les zones rurales enclavées, où la mobilité quotidienne des élèves dépend d'axes désormais sous pression jihadiste.

Cette dynamique amplifie les inégalités territoriales. Les centres urbains, mieux connectés aux réseaux d'approvisionnement informels et aux marchés noirs, parviennent à maintenir une forme d'accessibilité minimale aux biens essentiels. À l'inverse, les espaces ruraux, moins insérés dans ces circuits parallèles, basculent dans une économie de pénurie intégrale. La proximité d'une route relativement sécurisée ou d'un corridor de contrebande devient un déterminant majeur du bien-être, voire de la survie.

Face à cette désintégration, les communautés activent des formes de résilience endogène : covoiturage improvisé, mutualisation de moyens de transport, circuits de troc, économies villageoises de solidarité énergétique. Ces mécanismes incarnent la résilience contrariée (Sissoko, 2024) : une adaptation fonctionnelle à la contrainte, dans laquelle la créativité populaire compense l'absence de l'État sans modifier la structure de domination. La population se maintient dans la survie, non dans l'émancipation.

Cette résilience forcée illustre la logique de nécro-économie (Mbembe, 2006) : la gestion différenciée de la rareté et de la vulnérabilité comme forme de gouvernement. La pauvreté, loin d'être un dysfonctionnement, devient un outil de disciplinarisation : elle produit l'obéissance, limite les capacités de contestation et stabilise la domination, qu'elle soit étatique ou jihadiste.

5.3 Effets institutionnels : paralysie budgétaire, légitimité érodée et “effet-miroir” du blocus

Sur le plan institutionnel, le blocus a mis à nu les limites d'un État rentier sans rente – dépendant de flux qu'il ne contrôle plus. La chute des recettes fiscales issues des produits pétroliers et des droits de douane, estimée à près de 35 % au second semestre 2025 (BCEAO, 2025), a entraîné un effondrement de la capacité budgétaire : retards de salaires, suspension de projets d'investissement, contraction des dépenses sociales et sécuritaires.

Ce tarissement des ressources a accéléré la décorrélation entre légalité et légitimité. La présence de l'État demeure visible – administrations, uniformes, emblèmes, discours – mais son efficacité redistributive et protectrice s'est effondrée. Ce paradoxe correspond à ce que Sissoko (2023) désigne comme un effondrement silencieux : les formes institutionnelles subsistent, mais sont vidées de leur substance fonctionnelle.

Dans le même temps, les rapports de terrain montrent que le JNIM assure, dans certaines zones, une distribution minimale de carburant, la protection conditionnelle de marchés ou l'organisation de la circulation contre paiement de taxes.

Il en résulte un **effet-miroir** :

- dans les zones sous influence jihadiste, la gouvernance armée administre la rareté tout en assurant une forme de prévisibilité ;
- dans les zones sous contrôle étatique, l'administration gère la pénurie sans en maîtriser les causes.

Dans les deux cas, la souveraineté devient une souveraineté de la rareté, mais selon des régimes de contrainte différents : religieux et para-judiciaire d'un côté, administratif et légaliste de l'autre. Cette symétrie confirme la mutation de la souveraineté en régime différentiel de circulation, où la légitimité se mesure moins à la capacité de produire des normes qu'à celle de faire bouger – ou de bloquer – les biens et les personnes.

La vulnérabilité institutionnelle ainsi révélée illustre ce que Bayart (1993) et Hibou (1999) décrivent comme la privatisation du politique : le pouvoir étatique se délie de facto à des acteurs capables d'assurer les fonctions vitales – transport, approvisionnement, sécurité –, y compris par des moyens coercitifs. L'État cesse d'être le

monopole de la contrainte légitime ; il devient un acteur parmi d'autres dans un marché fragmenté de la souveraineté.

5.4 Effets microéconomiques et informels de l'asphyxie logistique

Si les effets macroéconomiques du blocus pétrolier se traduisent par une contraction du PIB, une inflation énergétique et une désarticulation logistique nationale, les conséquences les plus profondes se manifestent au niveau microéconomique et informel, c'est-à-dire dans les sphères quotidiennes de production et de reproduction sociale. Dans une économie où plus de 80 % des activités échappent au secteur formel (INSTAT, 2024 ; Sissoko, 2024), l'asphyxie énergétique n'est pas une perturbation cyclique : elle désactive les mécanismes fondamentaux de la circulation économique.

Le secteur informel, ossature de la résilience urbaine et rurale, est frappé en premier. La pénurie de carburant équivaut à une suspension du mouvement : les activités fondées sur la mobilité — moto-taxis, transporteurs artisanaux, commerçants ambulants, livreurs, artisans itinérants — se trouvent paralysées. Les files d'attente devant les stations-service, parfois longues de plusieurs kilomètres dans les régions de Kayes, Mopti ou Ségou, immobilisent les travailleurs pendant des journées entières.

Chaque cycle de rationnement impose un rythme improductif : une journée perdue à chercher du carburant, suivie d'un ou deux jours d'activité avant une nouvelle interruption. L'impact se mesure dans l'effondrement des revenus quotidiens, l'instabilité des prix de détail et la contraction de la demande locale.

Cette dynamique génère un effet d'immobilité productive : l'économie informelle est enfermée dans une logique d'ajustement sans expansion. Elle se maintient par adaptation, mais au prix d'une érosion structurelle de la productivité et de l'autonomie. Cette situation incarne la résilience contrariée (Sissoko, 2024) : une capacité d'endurance contrainte qui permet la survie sans transformation, et stabilise malgré elle la logique de domination. Dans le secteur industriel, la crise accentue une dépendance énergétique déjà critique. Les zones industrielles de Bamako, Kayes et Koulikoro, largement dépendantes de groupes électrogènes pour pallier les coupures d'électricité, subissent une désindustrialisation temporaire lorsque le gazole devient rare ou inaccessible. Le SITREP fait état d'attaques contre des installations industrielles, notamment les cimenteries de Gangontéri et Stones à Bafoulabé, démontrant que le tissu productif lui-même devient une cible stratégique dans la guerre des flux. Cette vulnérabilité conduit à une chute de la production, une perte d'emplois et une rupture des chaînes de valeur locales.

Le secteur des transports illustre la dimension systémique de la rareté. Environ la moitié du parc national de camions lourds est immobilisée, tandis que l'autre moitié fonctionne à coût croissant, aggravé par les attaques régulières contre les transporteurs sur les axes Gao-Ansongo, Bourem-Gao, Goundam-Tombouctou ou Kayes-Nioro.

L'inflation logistique ainsi générée se diffuse rapidement : hausse des prix alimentaires, renchérissement des matériaux de construction, volatilité des biens manufacturés. Le carburant, ressource pivot, structure l'ensemble du système productif ; sa raréfaction produit une cascade de vulnérabilités.

Parallèlement, l'effondrement de l'approvisionnement officiel favorise l'essor d'un marché noir du carburant, alimenté par des flux transfrontaliers en provenance de Mauritanie, de Guinée ou du Sénégal. Les contrôles jihadistes sur les axes frontaliers (Gogui, Diboli, Hérémakono) renforcent ce basculement vers l'informel, en créant des zones de passage à hauts risques où la circulation devient monnayable.

Ce marché noir illustre une configuration typique de discipline fiscale inversée (Sissoko, 2025) : la fiscalité étatique recule au profit d'un prélèvement diffus exercé par des réseaux parallèles, parfois tolérés ou instrumentalisés. La rareté devient une ressource politique ; elle génère une rente pour les acteurs capables de gérer, capter ou distribuer la pénurie.

Cette informalisation accélérée produit un effet rétroactif sur les finances publiques. Les produits pétroliers constituent la première source de recettes douanières du Mali — environ 20 à 22 milliards FCFA par mois avant le blocus (BCEAO, 2025). La réduction drastique des volumes importés, combinée à la multiplication des circuits clandestins, entraîne une chute sévère des recettes publiques. À cela s'ajoute l'érosion de l'imposition des entreprises formelles, dont la rentabilité s'effondre avec la contraction de la production. Le double effet — effondrement douanier et contraction fiscale — traduit une désactivation fonctionnelle de l'État rentier, dont la ressource dépendait déjà de flux qu'il ne contrôlait qu'imparfaitement.

À l'échelle microéconomique, le blocus pétrolier fonctionne ainsi comme un mécanisme d'effondrement silencieux : il ne détruit pas brutalement les structures, mais vide la société de sa capacité d'action. Le quotidien devient le site de la désagrégation ; la survie, le substitut de la croissance. La guerre logistique ne menace pas seulement l'État : elle désarticule la société productrice. Le blocage des flux énergétiques transforme la rareté en ordre social : un mode de gouvernance où dépendance, contrainte et informalité deviennent les matrices de la souveraineté économique.

5.5 Discussion : vers une économie politique de la survie

Les effets macroéconomiques, sociaux et institutionnels convergent vers une configuration singulière : un régime de gouvernance de la survie, où la rareté constitue le principe organisateur de la société. Cette économie politique de la survie repose sur un triptyque : dépendance, fragmentation, délégation.

- **Dépendance**, car la production nationale reste subordonnée à des flux externes – énergétiques, commerciaux, financiers – que le pays ne maîtrise pas, et qui peuvent être interrompus ou capturés par des acteurs armés.
- **Fragmentation**, car la crise a décomposé le marché national en micro-espaces de circulation, gouvernés localement par des coalitions variables de chefs de guerre, de notabilités, de trafiquants et de segments d'État.
- **Délégation**, enfin, car la souveraineté effective se redistribue entre acteurs étatiques et non étatiques selon leur capacité à sécuriser ou monnayer le mouvement.

Ce régime confirme l'hypothèse de l'effondrement silencieux (Sissoko, 2023) : l'État malien ne s'effondre pas par disparition brutale, mais par entropie fonctionnelle – il perd progressivement la maîtrise de ses infrastructures vitales, de ses frontières logistiques et de sa capacité à réguler la circulation.

Il corrobore également la thèse de Keen (2008) sur les économies de guerre prolongées : la guerre cesse d'être un moment extraordinaire pour devenir un système auto-entretenu, où la survie remplace la victoire comme horizon rationnel des acteurs. Dans ce contexte, le djihad économique du JNIM transforme le Mali en laboratoire d'une souveraineté négative : gouverner ne signifie plus produire ou redistribuer la richesse, mais administrer la pénurie. L'asphyxie économique génère ainsi une vulnérabilité systémique articulant économie, société et institutions en un seul cycle de dépendance :

1. sur le plan économique, la rente se déplace du productif vers le logistique, consacrant la primauté du contrôle des flux sur la création de valeur ;
2. sur le plan social, la résilience devient la norme, installant la survie comme horizon collectif et réduisant la marge de contestation ;
3. sur le plan institutionnel, la souveraineté se reconfigure comme **fonction circulatoire** plutôt que comme autorité juridique, se fragmentant entre multiples gestionnaires de la rareté.

Ce triptyque consacre le passage du djihad territorial au djihad structurel (Sissoko, 2025) : un système dans lequel la maîtrise des flux vaut conquête, et où la guerre ne détruit plus l'État mais le recompose sous d'autres mains, dans un ordre politique où la rareté devient la monnaie de l'obéissance et la survie, le langage du pouvoir.

5.5.1 État vs JNIM : deux régimes concurrents de souveraineté circulatoire (2025)

Dimensions	Souveraineté étatique (officielle)	Souveraineté jihadiste (JNIM)
1. Logique générale de contrôle	Régulation territoriale fondée sur le droit positif, monopole revendiqué de la contrainte légitime.	Régulation fonctionnelle fondée sur la maîtrise des flux et la coercition religieuse. Le territoire n'est qu'un support secondaire.
2. Contrôle des flux et mobilité	Capacité affaiblie à sécuriser les corridors (Kayes–Dakar, RN6, Gao–Ansongo). Présence visible mais mobilité entravée par les attaques et EEI.	Contrôle opérationnel de multiples axes (Gossi, Tombouctou, Bourem, Kidal). Interceptions régulières, blocus annoncés (Kayes, Nioro). Le flux devient monnaie politique.

Dimensions	Souveraineté étatique (officielle)	Souveraineté jihadiste (JNIM)
3. Modes d'action	Patrouilles, escortes sporadiques, checkpoints étatiques. Logique défensive et réactive.	Barrages clandestins, embuscades, taxation des convois, destruction sélective de camions et citerne. Logique offensive et proactive.
4. Fiscalité et prélèvements	Recettes pétrolières et douanières en chute (-35 % au S2 2025). Fiscalité légaliste.	Zakat obligatoire, péages clandestins, taxation agricole (riz, bétail), sanctions (enlèvements, amendes). Fiscalité de dépendance et d'allégeance
5. Justice et arbitrage	Système judiciaire formel affaibli, inopérant dans plusieurs zones rurales.	Tribunaux islamiques locaux, règlements coutumiers sous supervision jihadiste. Arbitrage rapide → légitimité procédurale.
6. Gouvernance économique	Gestion administrative de la pénurie ; incapacité à stabiliser les marchés et les transports.	Protection conditionnelle des marchés locaux (Bandiagara, Bankass), contrôle des prix, "autorisations" pour commerçants. Marchés soumis à une régulation armée
7. Rapport à la population	Légitimité fondée sur la légalité, mais affaiblie par l'inefficacité. Survie laissée à l'initiative des ménages.	Légitimité fonctionnelle fondée sur la capacité à organiser la circulation minimale, la sécurité conditionnelle et l'accès aux marchés.
8. Instruments de légitimation	Discours de souveraineté, appels à la résilience nationale, rhétorique patriotique.	Prêches religieux, éthique de la disette, promesse de justice rapide, levée conditionnelle de blocus.
9. Nature de la souveraineté exercée	Souveraineté juridique mais désactivée (effondrement silencieux).	Souveraineté circulatoire : contrôle du mouvement, de la rareté et de l'accès aux ressources.
10. Configuration globale	État rentier sans rente ; perte du contrôle logistique ; fragmentation institutionnelle.	Gouvernance armée de substitution ; intégration de la rareté dans un système de domination.

Tableau 2 : État vs JNIM : deux régimes concurrents de souveraineté circulatoire (2025)

Ce tableau met en évidence une inversion structurelle :

- l'État conserve la légalité mais perd la capacité fonctionnelle ;
- le JNIM ne détient aucune légitimité institutionnelle, mais maîtrise la fonction souveraine centrale dans un contexte de pénurie : faire circuler ou bloquer.

Autrement dit : le territoire appartient à l'État, mais la circulation appartient au JNIM. Et dans une économie de rareté, c'est la circulation qui gouverne.

6 Réponses publiques et stratégies de contournement

6.1 Réponses gouvernementales : sécurisation, rationnement et légitimation de la pénurie

Face au blocus pétrolier, les autorités maliennes ont adopté une série de mesures d'urgence qui, loin de restaurer la souveraineté logistique, ont contribué à institutionnaliser la gouvernance par la rareté. Trois registres dominent : militaire, administratif et discursif.

- **Premièrement, la sécurisation militarisée des corridors.**

Des patrouilles renforcées, des escortes logistiques et des frappes ponctuelles ont été déployées sur les axes les plus vulnérables — notamment la RN6, l'axe Bamako–Kayes–Dakar et plusieurs routes du Centre et du Nord (Gao–Ansongo, Tombouctou–Goundam) — en réponse à la multiplication des attaques, braquages et engins explosifs improvisés.

Cette approche défensive vise à maintenir la circulation par la force, révélant ce que De Waal (2015) décrit comme une politique du court-terme coercitif, où la réaction militaire supplante la stratégie logistique.

- **Deuxièmement, le rationnement administratif.**

La pénurie ayant désorganisé les approvisionnements, l'État a instauré une distribution hiérarchique du carburant : priorités accordées aux forces armées, aux institutions de sécurité et à certains services essentiels. Cette économie dirigée de l'insuffisance correspond à une **politique d'arbitrage du manque** (Hibou, 1999), où gouverner ne signifie plus produire l'abondance mais gérer la rareté.

- **Troisièmement, la légitimation discursive.**

Les autorités ont mobilisé une rhétorique sacrificielle — appel à l'unité nationale, dénonciation d'une « guerre économique » — et repositionné l'État comme gardien moral de la résilience civile. Ce cadrage narratif déplace la responsabilité de la survie sur les citoyens, inscrivant la gouvernance de crise dans une logique de résilience prescrite (Joseph, 2013 ; Sissoko, 2024).

Au total, la réponse publique n'interrompt pas la dynamique d'effondrement ; elle la formalise. L'État devient l'administrateur légal d'une vulnérabilité qu'il ne parvient plus à contenir.

6.2 Adaptations sociales : marché noir, contrebande et innovations communautaires

Dans un contexte où l'État administre la rareté mais ne la résout pas, les populations ont développé un écosystème parallèle de contournement visant à compenser l'effondrement logistique.

Le marché noir urbain s'est imposé comme principal mécanisme d'ajustement. La rupture des circuits formels a créé une rente informelle, permettant aux réseaux clandestins de capter la distribution énergétique. Loin d'être un simple désordre, cette économie de l'ombre prolonge le fonctionnement de l'économie officielle : la rareté y devient valeur, pouvoir et ressource politique (Bayart, 1993 ; Keen, 2008).

Les réseaux de contrebande transfrontalière, alimentés depuis la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal, illustrent l'émergence d'une souveraineté transactionnelle. Les frontières cessent d'être des lignes de contrôle étatique pour devenir des espaces de négociation, où circulent carburant, vivres, pièces détachées et produits de première nécessité. Le SITREP documente la présence accrue de groupes armés sur plusieurs axes frontaliers — Gogui, Diboli, Hérémakono — renforçant cette économie de passage coercitif.

Au niveau communautaire, les innovations de survie se multiplient : recyclage d'huiles, mobilité animale, covoiturage structuré, mutualisation de charrettes ou de générateurs, circuits villageois de troc énergétique. Ces réponses endogènes incarnent la résilience contrariée (Sissoko, 2024) : elles pallient l'absence de l'État mais ne modifient en rien la structure qui produit la dépendance.

Cette autonomie apparente n'est donc pas synonyme d'émancipation. Elle illustre la cohérence coercitive de l'effondrement : la société s'auto-organise dans les limites fixées par la crise, assurant malgré elle la continuité du désordre.

6.3 Ambiguïtés de la résilience : entre autonomie fonctionnelle et prolongement de la défaillance

La rhétorique internationale de la résilience valorise la capacité d'adaptation des populations, mais neutralise souvent la question du pouvoir (Joseph, 2013). Au Mali, cette ambiguïté atteint son paroxysme.

Les dispositifs locaux de survie — marchés informels, réseaux d'entraide, innovations énergétiques communautaires — assurent la continuité sociale. Mais ils assurent également la pérennité du retrait étatique. La

résilience devient alors un instrument de gouvernement, mobilisé par le pouvoir politique pour justifier son incapacité structurelle à protéger.

Simultanément, les acteurs jihadistes s'en servent pour légitimer leur ordre fonctionnel : en rétablissant une circulation minimale ou en arbitrant certains conflits, ils exploitent la résilience comme preuve de leur capacité régulatrice.

Cette dialectique adaptation/défaillance s'inscrit dans ce que De Waal (2015) désigne comme une politique de la crise permanente : la précarité devient infrastructure, la vulnérabilité devient principe, et la survie devient la norme organisationnelle.

Dans un tel régime, la société ne résiste pas à la crise : elle la gère, et ce faisant, contribue à la normaliser. La résilience perd ainsi son sens émancipateur pour devenir le vecteur silencieux de l'effondrement (Sissoko, 2023).

6.4 Analyse comparative : Niger, Burkina Faso et nord du Nigeria

Les dynamiques à l'œuvre au Mali trouvent des résonances structurelles dans les autres espaces sahéliens et saharo-sahéliens soumis à des formes analogues de guerre économique.

Au Burkina Faso et au Niger, les groupes affiliés au JNIM et à l'État islamique au Grand Sahara ont adopté des stratégies similaires : fermeture des routes commerciales, taxation des marchés, contrôle des ressources énergétiques et minérales (ICG, 2024). Comme au Mali, ces blocus ont généré des économies parallèles où la circulation devient objet d'un arbitrage coercitif.

Au nord du Nigeria, Boko Haram a, dès 2016, développé une économie politique comparable, fondée sur la taxation du commerce transfrontalier, le contrôle des voies fluviales et la gestion de la pêche sur le lac Tchad (Keen, 2008 ; De Waal, 2015). La violence armée n'y détruit pas les circuits économiques : elle les capture et les réoriente.

Cette comparaison révèle une homologie régionale : la guerre par la rareté s'impose comme modèle de gouvernement post-étatique. Le djihad économique n'est pas une anomalie malienne, mais une forme transnationale de souveraineté circulatoire, opérant à l'intersection de la coercition, de la fiscalité de dépendance et de la gestion différenciée des flux.

Dans ce contexte, les réponses au blocus pétrolier au Mali mettent en lumière un paradoxe structurel : la résistance nourrit la reproduction.

- L'État combat la pénurie par la régulation administrative.
- La société la contourne par l'informel.
- Les acteurs armés la stabilisent par la peur et la taxation.

Chacun administre une part du désordre pour préserver sa propre légitimité.

Ce système d'interdépendance circulaire engendre un régime de résilience administrée, où la survie devient le langage commun du pouvoir. La crise n'est plus une anomalie de la gouvernance sahélienne : elle en est la grammaire.

Ainsi, le Mali illustre l'émergence d'une souveraineté différentielle, partagée entre institutions officielles, marchés clandestins et autorités armées : une configuration où gouverner consiste moins à résoudre la pénurie qu'à la calibrer.

7 Discussion générale : vers une économie politique de l'effondrement silencieux

7.1 Articulation empirique et théorique : du fait observé à la théorie de l'effondrement

L'analyse du blocus pétrolier de 2025 confirme que le Mali constitue un cas-limite dans l'étude contemporaine des économies de guerre : un laboratoire où s'entremêlent la violence armée, la dépendance logistique et l'économie politique de la rareté. Les données empiriques montrent en effet une multiplication des attaques, avec 132 incidents en un mois contre 108 le mois précédent, ciblant principalement les convois, les axes vitaux et les zones logistiques sensibles.

Loin d'un chaos désordonné, cette intensification révèle une stratégie cohérente visant la circulation, non la conquête territoriale.

Empiriquement, la crise du carburant démontre que l'État malien ne s'effondre pas par disparition brutale, mais par désactivation fonctionnelle de ses dispositifs de puissance. Les institutions persistent, les symboles demeurent,

mais les fonctions souveraines – réguler, protéger, distribuer – basculent vers d'autres acteurs mieux insérés dans les flux locaux.

Théoriquement, cette dynamique valide la thèse de l'effondrement silencieux (Sissoko, 2023) : un processus d'entropie politique où les institutions conservent la forme mais perdent l'effectivité. Là où Kaldor (2012) et Keen (2008) décrivent des économies de prédation, Sissoko met en évidence un régime de co-gouvernance du désordre, dans lequel acteurs étatiques et non étatiques produisent conjointement la vulnérabilité.

Le triptyque conceptuel — *effondrement silencieux, résilience contrariée, discipline fiscale inversée* — permet de dépasser l'opposition État vs groupes armés. La fragilité ne procède pas de l'absence d'État, mais d'une distribution asymétrique de la souveraineté, où celui qui contrôle le flux détient la fonction souveraine. Le blocus devient ainsi un instrument analytique, révélant la structure d'un État post-rentier où la logistique est devenue le cœur de la souveraineté.

7.2 Le blocus comme révélateur de la déconnexion entre État, société et économie réelle

L'asphyxie énergétique expose la désarticulation profonde entre les trois sphères constitutives du politique moderne : l'État, la société et l'économie réelle.

L'État, d'abord, conserve une rhétorique souveraine mais perd sa capacité à réguler la production, la distribution et la mobilité. Les mesures sécuritaires déployées sur la RN6, l'axe Bamako–Kayes–Dakar ou dans la région de Mopti n'ont pas empêché la paralysie des transports ni les attaques répétées contre les convois.

La souveraineté se réduit alors à un discours dépourvu de capacité matérielle.

La société, ensuite, développe des dispositifs d'adaptation – marché noir, entraide communautaire, contrebande, mais ces réponses demeurent intégrées dans le régime même qui les rend nécessaires. L'adaptation sert à stabiliser la dépendance.

L'économie, enfin, s'autonomise en se réorganisant autour de circuits informels, contournant à la fois l'État et sa régulation. Les réseaux d'approvisionnement clandestins depuis la Mauritanie, la Guinée ou le Sénégal en sont une illustration directe.

Cette déconnexion renvoie à ce que Hibou (1999) appelle la privatisation du politique : la souveraineté cesse d'être monopolisée par l'État et se diffuse dans un archipel d'autorités concurrentes – jihadistes, communautaires, économiques. Reno (1999) annonçait déjà cette logique d'« entrepreneuriat politique » où la gouvernance se recompose autour de la maîtrise différentielle des flux.

Le blocus pétrolier agit ici comme un révélateur : il met en lumière la transition d'un État régulateur vers un État fractal, structure éclatée dont les fragments sont actifs mais non coordonnés. La souveraineté devient la capacité à administrer la rareté, non à produire l'abondance.

7.2.1 Schéma de la « souveraineté circulatoire »

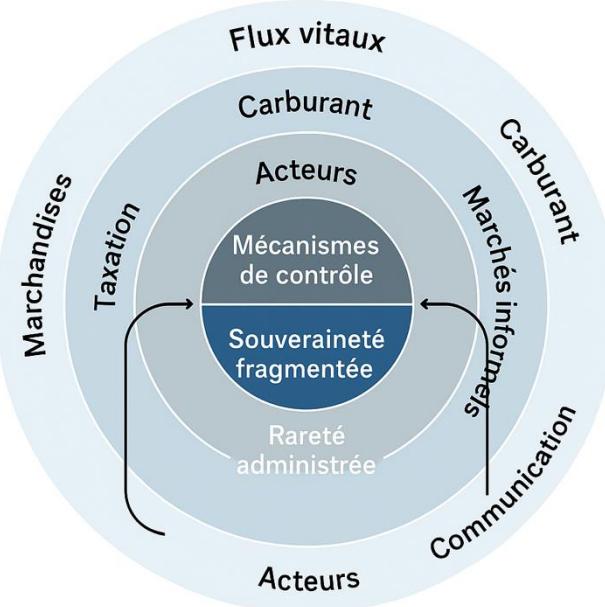


Figure 6 : Schéma de la « souveraineté circulatoire »

7.3 Implications : la souveraineté économique comme bien rare administré par la peur et la pénurie

Les résultats empiriques suggèrent que la souveraineté économique — capacité d'un État à réguler les ressources vitales — est désormais un bien rare, administré de manière plurielle et concurrentielle.

Le carburant, ressource vitale, se transforme en marchandise politique. Là où l'État impose des quotas, le JNIM impose des blocus, des permissions de circuler, des prélèvements obligatoires et des sanctions ciblées. Les enlèvements de cultivateurs pour non-paiement de la zakat à Kokry Centre et Sirakoro, ou la taxation systématique des axes de Ségou, San et Mopti en témoignent .

Le pouvoir s'exerce dès lors par la peur de perdre l'accès au flux vital, ce qui constitue un mécanisme de discipline collective (Foucault, 1978 ; Mbembe, 2006). Ce modèle s'apparente à une nécro-économie de la dépendance (Sissoko, 2025), où la menace de privation devient l'instrument premier de la souveraineté.

Cette économie de la peur remplit une fonction stabilisatrice : elle convertit la contrainte en consentement. Elle renverse la logique classique de la souveraineté : ce n'est plus la capacité à produire des richesses qui fonde l'autorité, mais la capacité à orchestrer la rareté.

Le Mali illustre ainsi une transition d'une souveraineté de la richesse (État rentier) à une souveraineté du flux (État logistique) : celui qui contrôle la circulation exerce la souveraineté réelle, indépendamment de la légalité institutionnelle.

7.4 Relecture comparative : Sahel, Mozambique, RDC — modèles d'économie sous contrainte armée

Le cas malien s'inscrit dans une configuration plus large de gouvernance sous contrainte armée, observable dans plusieurs contextes africains contemporains.

Au Burkina Faso et au Niger, les groupes affiliés au JNIM et à l'État islamique au Grand Sahara reproduisent les mêmes patterns : fermeture des routes commerciales, taxation des marchés, interceptions de convois, contrôle des flux énergétiques (ICG, 2024). Là aussi, l'autorité repose davantage sur la circulation que sur la territorialité.

Au Mozambique, dans la région de Cabo Delgado, Ansar al-Sunna organise une économie politique de la violence où le contrôle des ressources extractives joue le même rôle que le contrôle des hydrocarbures au Mali (Club of Mozambique, 2024).

En RDC, l'Est du pays illustre depuis deux décennies une économie politique de la contrainte circulatoire : les groupes armés y contrôlent routes, mines, trafics et flux commerciaux, substituant une souveraineté fonctionnelle à celle de l'État (Autesserre, 2010).

Ces cas confirment une dynamique régionale : la normalisation du désordre comme mode d'équilibre. Les guerres contemporaines ne suspendent pas la production, elles la redistribuent ; elles ne détruisent pas la souveraineté, elles la diffusent.

Ce modèle, que Sissoko (2025) nomme effondrement par délégation coercitive, redéfinit le paradigme du politique en Afrique : le pouvoir ne disparaît pas avec l'État, il s'externalise dans des dispositifs de gestion armée du flux. Ainsi, la comparaison entre le Sahel, le Mozambique et la RDC met en évidence l'émergence d'un régime africain de gouvernance par la contrainte circulatoire : un ordre post-souverain où la rareté constitue la ressource stratégique centrale, et la peur, son mécanisme de redistribution.

Le blocus pétrolier malien ne constitue pas une crise sectorielle mais une expérience intégrale de recomposition du politique. Il révèle un monde où l'État ne gouverne plus par la loi ni par la production, mais par l'orchestration de la dépendance ; où la société s'adapte sans se libérer ; et où la guerre devient la condition ordinaire du marché. L'économie politique de l'effondrement silencieux (Sissoko, 2023–2025) offre un cadre analytique inédit pour appréhender cette mutation : celle d'une souveraineté entropique, disséminée, fragmentée et administrée par la rareté.

Elle invite à repenser la gouvernance africaine non en termes de reconstruction post-conflit, mais de circulation post-souveraine : il ne s'agit plus de rebâtir l'État, mais de comprendre comment la souveraineté circule entre ses fragments — armés, communautaires et marchands.

8 Conclusion – Du carburant à la souveraineté

Le blocus pétrolier de 2025 révèle une transformation majeure de la conflictualité contemporaine au Sahel : la guerre n'y vise plus la conquête territoriale, mais la captation logistique. L'asphyxie économique, loin d'être un effet collatéral, devient un instrument structurant de la guerre asymétrique — un mode d'action qui neutralise

l'État sans l'abattre, en immobilisant ce qu'il prétend gouverner. Dans cette configuration, le carburant ne constitue plus seulement une ressource énergétique : il devient la matière première de la souveraineté.

En contrôlant les flux pétroliers, le JNIM a inversé les rapports de pouvoir. L'État, censé garantir la circulation, s'est trouvé dépendant d'un acteur capable d'arbitrer l'accès au mouvement — c'est-à-dire à la vie économique elle-même. Cette dynamique illustre la transition d'une souveraineté territoriale vers une souveraineté circulaire, où l'autorité s'exprime non plus par la possession de l'espace, mais par la maîtrise des réseaux (Foucault, 1978 ; Sissoko, 2024).

Empiriquement, le blocus met en évidence les dimensions constitutives de l'effondrement silencieux (Sissoko, 2023–2025) :

- la désactivation fonctionnelle de l'État, réduit à administrer une pénurie qu'il ne contrôle plus ;
- la résilience contrariée d'une société contrainte de transformer la survie en mode de gouvernance ;
- et la discipline fiscale inversée, par laquelle la contrainte armée se substitue au lien fiscal et à la légitimité institutionnelle.

La rareté cesse alors d'être un accident : elle devient une infrastructure politique. La pénurie organisée se convertit en vecteur de légitimation d'un pouvoir qui se maintient en orchestrant la dépendance. La souveraineté devient différentielle : elle se mesure à la capacité à faire circuler — ou à bloquer — le flux vital. Dans ce régime, la loi n'est plus un cadre, mais un résidu ; le mouvement devient la norme de la puissance.

Ce déplacement impose de repenser profondément les politiques de stabilisation. Les approches strictement militaires — centrées sur la reconquête territoriale ou la neutralisation d'individus — restent aveugles à la nature logistique du conflit. La bataille du Sahel se joue désormais sur les routes, dans les convois, dans les corridors énergétiques, dans les infrastructures de transport. La stabilisation exige donc une diplomatie logistique régionale, articulée autour de corridors commerciaux protégés, de réserves énergétiques mutualisées, de mécanismes de coordination entre l'AES, la CEDEAO et les États côtiers, et de couloirs humanitaires et énergétiques sécurisés.

Sur le plan théorique, le cas malien invite à une relecture du politique à l'ère de la dépendance. La souveraineté économique n'est plus un attribut institutionnel, mais un bien rare, géré de manière compétitive par des acteurs étatiques, armés ou marchands. Dans ce régime post-rentier, la puissance se mesure à la capacité d'administrer la rareté : gouverner revient à doser la privation, à calibrer l'accès différentiel aux ressources vitales.

Cette perspective dialogue avec les travaux de Keen (2008) et de Waal (2015) sur l'économie politique de la guerre, tout en apportant une inflexion décisive : la fragilité n'est pas la négation du politique, mais sa recomposition entropique. Le politique ne s'efface pas sous la contrainte armée ; il se reconfigure dans un système de co-gouvernance du manque, où la dépendance devient l'architecture de l'ordre.

L'enjeu dépasse le Mali. Du Sahel au Mozambique, de la RDC aux confins saharo-sahéliens, la souveraineté se fragmente sous l'effet conjugué de la dépendance énergétique, de la militarisation des flux et de la financiarisation des rentes. Ces zones ne sont pas des exceptions, mais les laboratoires avancés d'un ordre mondial de la rareté, où guerre et économie s'unissent pour gouverner la circulation.

Ainsi, le cas malien offre une clé de lecture du monde contemporain : un monde où la survie devient la grammaire du pouvoir ; où la souveraineté se respire plus qu'elle ne se proclame ; où le mouvement devient la condition matérielle de l'autorité.

« Quand les jihadistes contrôlent le carburant, ils ne contrôlent pas seulement la route : ils contrôlent la respiration même de la souveraineté. »

9 RÉFÉRENCES

- [1] Agamben, G. (1998). *Homo sacer : Le pouvoir souverain et la vie nue*. Seuil.
- [2] Arendt, H. (1971). Lying in politics: Reflections on the Pentagon Papers. *The New York Review of Books*, 17(8), 30–39.
- [3] Autesserre, S. (2010). *The Trouble with the Congo: Local Violence and the Failure of International Peacebuilding*. Cambridge University Press.
- [4] Bayart, J.-F. (1993). *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Fayard.
- [5] BCEAO. (2025). *Rapport économique et financier annuel 2025 : Zone UEMOA*. Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
- [6] Boege, V., Brown, A., Clements, K., & Nolan, A. (2009). Hybrid political orders, not fragile

- states. *Peacebuilding Compared Working Paper*, 11, 1–20.
- [7] Chabal, P., & Daloz, J.-P. (1999). *Africa Works: Disorder as Political Instrument*. James Currey.
- [8] Club of Mozambique. (2024). *Cabo Delgado crisis and the political economy of resource extraction*. Maputo Policy Paper Series.
- [9] de Waal, A. (2015). *The Real Politics of the Horn of Africa: Money, War and the Business of Power*. Polity Press.
- [10] Dembele, K., & Sissoko, E. F. (2025). *Strengthening Fiscal Discipline and Public Financing of the Economy: An Integrated Approach Applied to UEMOA and the Sahel* (No. hal-05318411).
- [11] Dembele, K., & Sissoko, E. F. (2025). Strengthening Fiscal Discipline and Public Financing of the Economy. *International Journal of Innovative Science and Research Technology*, 10(10), 821–844.
- [12] Foucault, M. (1978). *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977–1978)*. Gallimard/Seuil.
- [13] Hibou, B. (1999). *La privatisation des États*. Karthala.
- [14] Institut Timbuktu. (2025). *Blocus pétrolier et recomposition de la souveraineté au Mali*. Bamako : Timbuktu Institute.
- [15] International Crisis Group (ICG). (2024). *Sahel : Les métamorphoses de la guerre économique*. Rapport n°336/Afrique.
- [16] ISS Africa. (2025). *The economics of jihad: How militant groups control supply chains in the Sahel*. Pretoria : Institute for Security Studies.
- [17] Joseph, J. (2013). Resilience as embedded neoliberalism: A governmentality approach. *Resilience*, 1(1), 38–52. <https://doi.org/10.1080/21693293.2013.765741>
- [18] Kaldor, M. (2012). *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era* (3rd ed.). Polity Press.
- [19] Keen, D. (2008). *Complex Emergencies*. Polity Press.
- [20] Mbembe, A. (2006). *Nécropolitique*. La Découverte.
- [21] OCHA. (2025). Mali: Humanitarian Bulletin, October–December 2025. United Nations OCHA Mali.
- [22] Reno, W. (1999). *Warlord Politics and African States*. Lynne Rienner Publishers.
- [23] RFI. (2025, octobre). *Pénurie de carburant et guerre économique au Mali*. Radio France Internationale.
- [24] Sissoko, E. F. (2024). *Management des médias au Mali : Impact de la précarité économique des journalistes sur la qualité de l'information au sein de la presse écrite*. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 5(2), 516–534.
- [25] Sissoko, E. F. (2025). *Bilan de Wagner au Sahel (2020–2025) : Entre mirage sécuritaire et réalité politique*. *Revue Internationale de la Recherche Scientifique*, 3(4), 3822–3838.
- [26] Sissoko, E. F. (2025). *Collapse Through Contradicted Resilience...* (No. hal-05305758).
- [27] Sissoko, E. F. (2025). *De la transition à la régression : La dissolution des partis politiques au Mali comme symptôme d'un autoritarisme légal*. *Revue IRSI*, 3(3), 625–641.
- [28] Sissoko, É. F. (2025). *Discipline fiscale inversée et djihad économique : Pour une économie politique de la rareté au Mali*. Bamako : CRAPES Éditions.
- [29] Sissoko, E. F. (2025). *Libertés en exil, pouvoir en treillis : Chronique d'un glissement autoritaire au Mali (2020–2025)*. *Revue IRSI*, 3(3), 497–518.
- [30] Sissoko, E. F. (2025, June). Résistances citoyennes et sécurités du quotidien : Penser la démocratie substantive sous régimes militaires. *Assises Africaines de la Démocratie 2025*, Dakar, 19–23 juin 2025.
- [31] Sissoko, E. F., & Dembele, K. (2025). Artificial Intelligence and fragile democracy in West Africa: Between Digital Repression and Citizen Mobilization. *International Journal of Innovative Science and Research Technology*, 10(10), 1–12.
- [32] Sissoko, E. F., & Konaté, M. (2025). Quand le silence devient résistance : Analyse empirique des mécanismes d'adaptation et de résilience au Mali post-2020. *Revue internationale des sciences de gestion*, 8(3).

- [33] Sissoko, E. F., & Tangara, T. (2024). L'économie de la « vidéomania » au Mali : Exploration d'un nouveau métier médiatique. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 5(2).
- [34] Sissoko, E. F., Konare, A. N. T., & Mariko, O. (2024). Défis et résilience dans l'entrepreneuriat féminin au Mali. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 5(3), 37–59.
- [35] Sissoko, E. F., Traoré, M. L., & Tangara, T. (2025). *Effondrement silencieux et vulnérabilité structurelle au Mali (1990–2024)*. *Revue Internationale de la Recherche Scientifique*, 3(5), 5204–5229.
- [36] Sissoko, E. F., Traoré, M. L., & Tangara, T. (2025). *Silent Collapse and Structural Vulnerability in Mali (1990–2024)*[EFFONDREMENT SILENCIEUX...]. (No. hal-05294970).
- [37] UNICEF. (2025). *Mali: Education under pressure – Impact of fuel shortages on schooling*. UNICEF Mali.